

COMMUNE DE LAISSEY
DEPARTEMENT DU DOUBS - ARRONDISSEMENT DE BESANCON –
CANTON DE BAUME LES DAMES

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 24 MARS 2017

Par suite d'une convocation en date du 16 Mars 2017, les membres composant le Conseil Municipal de Laissey, se sont réunis, en session ordinaire, à la Mairie de Laissey, le 24 Mars 2017 à 18H00, sous la présidence de Monsieur Dominique MESNIER, Maire de Laissey.
Nombre de conseillers en exercice : 10 – Madame Michelle LORIN, Conseillère Municipale, est décédée le 13 mars 2016.

Présents : Dominique MESNIER, Bernard CUENOT, Claude ARMAND, Guillaume MILLE, Gisèle LINVAL, Laëtitia DESSENT, Chantal FAWER,

Absent(s) excusé(s) : Philippe CHAPUIS, Kathia DEMARLE,

Pouvoir(s) : Kathia DEMARLE a donné pouvoir à Laëtitia DESSENT

Absent(s) : Jean-François STRAUB,

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité à l'article L2121 – 15 du Code des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Secrétaire de Séance : Laëtitia DESSENT

OBJET DE LA REUNION

1/ Validation du compte rendu du conseil municipal du 20 Février 2017

2/ Validation des comptes de gestion 2016

3/ Validation des comptes administratifs 2016

4/ Affectation des résultats 2016

5/ Don de terrains

6/ Bibliothèque municipale

7/ Organisation des bureaux de vote

8/ Salle communale

8/ Questions diverses

1/ VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2017

Le Maire demande au Conseil Municipal s'il a des modifications à apporter au dernier compte rendu de conseil.

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide le compte rendu du conseil du 20 FEVRIER 2017.

2/ VALIDATION DES COMPTES DE GESTION 2016

Le Maire présente les comptes de gestion 2016 établis par la Trésorerie de Morre Roulans et indique au Conseil que les comptes de gestion 2016 sont identiques aux comptes administratifs 2016 de la Commune.

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide les comptes de gestion 2016 du Trésorier de Morre Roulans.

3/ VALIDATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Le Maire présente au Conseil les comptes administratifs 2016 de la Commune comme ci-dessous. Il précise que ce tableau tient compte des résultats antérieurs et rappelle que les comptes administratifs sont votés par chapitre (le détail est consultable dans les grands livres).

CHAPITRES	BP COM	RAR	BP ASST	RAR	BP EAU	RAR	BP MULTI
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	88 109,91		881,50		2 595,88		2 879,05
012 CHARGES DE PERSONNEL	173 192,85		0,00		0,00		0,00
014 ATTENUATION DE PRODUITS	0,00		0,00		0,00		0,00
023 VIREMENT A LA SECTION INVEST	0,00		0,00		0,00		0,00
042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	98 037,64		22 965,21		16 441,90		1 462,32
65 AUTRES CHARGES DE GEST' COURANTE	98 035,99		31 172,45		0,00		1 509,94
66 CHARGES FINANCIERES	11 254,15		6 910,30		1 050,00		4 169,94
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	239,50		0,00		0,00		0,00
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	468 870,04		61 929,46		20 087,78		10 021,25
002 EXEDENT ANTERIEUR REPORTE	182 610,05		3 848,38		10 811,28		8 191,77
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	15 492,82		7 034,00		4 752,87		0,00
042 OPERATION D'ORDRE ENTRE SECTION	60 140,64		0,00		0,00		0,00
70 PRODUITS DES SERVICES	39 505,27		53 230,65		13 264,41		923,00
73 IMPOTS ET TAXES	242 091,99		0,00		0,00		0,00
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	152 276,17		2 000,00		0,00		0,00
75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	24 372,63		0,00		0,00		0,00
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	48 784,08		0,00		0,00		2 000,00
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	765 273,65		66 113,03		28 828,38		11 114,77
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	296 403,61		4 183,57		8 740,78		1 093,52
001 SOLDE D'EXECUTION D'INV REPORTE	0,00		0,00		0,00		10 888,10
040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	60 140,64		7 034,00		4 752,87		0,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00		0,00		0,00		0,00
16 REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS	37 969,15		17 657,99		0,00		9 579,69
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 720,96		0,00		0,00		0,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	115 144,99	3 424,67	2 804,52		7 810,84		0,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	216 975,74	3 424,67	27 496,51	0,00	12 563,71	0,00	20 467,79
001 SOLDE D'EXECUTION D'INVT REPORTE	42 855,50		16 085,20		32 829,93		0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCT	0,00		0,00		0,00		0,00
024 PRODUITS DES CESSIONS	0,00		0,00		0,00		0,00
040 OPERATIONS D'ORDRE ENTRE SECTION	98 037,64		22 965,21		16 441,90		1 462,32
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00		0,00		0,00		0,00
10 DOTATIONS FONDS DIVERS RESERVES	96 136,03		0,00		0,00		10 888,10
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	129 044,00	5 000,00	0,00		61 517,00	32 038,00	0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMITEES	597,96		0,00		0,00		0,00
27 AUTRES IMMOS FINANCIERES	0,00		0,00		0,00		0,00
TOTAL RECETTE D'INVESTISSEMENT	366 671,13	5 000,00	39 050,41	0,00	110 788,83	32 038,00	12 350,42
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	149 695,39	1 575,33	11 553,90	0,00	98 225,12	32 038,00	-8 117,37
RESULTAT BUDGET	446 099,00	1 575,33	15 737,47	0,00	106 965,90	32 038,00	-7 023,85

Le Maire donne toutes les explications concernant les comptes administratifs.

Le Maire quitte la salle et donne la présidence de la séance au Premier Adjoint afin de faire procéder au délibéré et au vote des comptes administratifs 2016.

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU, SOUS LA PRESIDENCE DU PREMIER ADJOINT, LE MAIRE AYANT QUITTE LA SALLE, ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide les comptes administratifs 2016 tels que présentés ci-dessus.

4/ AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Le Maire présente en premier lieu le montant des résultats 2016 pour chaque budget comme suit. Le résultat est égal à la différence entre les recettes et les dépenses de l'année (sans les reports antérieurs. Il n'y a que les recettes et dépenses de 2016, aucun report de résultat).

LIBELLES		FONCT	INVEST	TOTAL	RAR POUR INFO
BUDGET COMMUNAL	DEPENSES	468 870,04 €	216 975,74 €	685 845,78 €	3 424,67 €
	RECETTES	582 663,60 €	323 815,63 €	906 479,23 €	5 000,00 €
	RESULTAT	113 793,56 €	106 839,89 €	220 633,45 €	1 575,33 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	DEPENSES	61 929,46 €	27 496,51 €	89 425,97 €	0,00 €
	RECETTES	62 264,65 €	22 965,21 €	85 229,86 €	0,00 €
	RESULTAT	335,19 €	-4 531,30 €	-4 196,11 €	0,00 €
BUDGET EAU	DEPENSES	20 087,78 €	12 563,71 €	32 651,49 €	0,00 €
	RECETTES	18 017,28 €	77 958,90 €	95 976,18 €	32 038,00 €
	RESULTAT	-2 070,50 €	65 395,19 €	63 324,69 €	32 038,00 €
BUDGET MULTISERVICES	DEPENSES	10 021,25 €	9 579,69 €	19 600,94 €	0,00 €
	RECETTES	2 923,00 €	12 350,42 €	15 273,42 €	0,00 €
	RESULTAT	-7 098,25 €	2 770,73 €	-4 327,52 €	0,00 €

Une fois les résultats présentés, le Maire propose l'affectation des résultats tels que ci-après :

LIBELLE		RESULTAT CA 2015	VIREMENT A LA SECTION INV	RESULTAT 2016	SOLDE RAR 2016	CHIFFRE A PRENDRE POUR AFFECTATION RESULTAT	AFFECTATION		
								COMPTE	MONTANT
BUDGET COMMUNAL	INVEST	42 855,50 €		106 839,89 €	1 575,33 €	151 270,72 €	LIGNE 001 RI	149 695,39	
	FONCT	182 610,05 €	0.00 €	113 793,56 €		296 403,61 €	LIGNE 002 RF	296 403,61	
Affectation du résultat d'investissement (excédent) en ligne 001 de recette d'investissement pour 149695,39 € Affectation du résultat de fonctionnement (excédent) en ligne 002 de recettes de fonctionnement pour 296403,61 €									
BUDGET ASSAINISSEMENT	INVEST	16 085,20 €		-4 531,30 €	0,00 €	11 553,90 €	LIGNE 001 RI	11 553,90	
	FONCT	3 848,38 €	0.00 €	335,19 €		4 183,57 €	LIGNE 002 RF	4 183,57	
Affectation du résultat d'investissement (excédent) en ligne 001 de recette d'investissement pour 11553,90 € Affectation du résultat de fonctionnement (excédent) en ligne 002 de recettes de fonctionnement pour 4183,54 €									
BUDGET EAU	INVEST	32 829,93 €		65 395,19 €	32 038,00 €	130 263,12 €	LIGNE 001 RI	98 225,12	
	FONCT	10.811,28 €	0.00 €	-2 070,50 €		8 740,78 €	LIGNE 002RF	8 740,78	
Affectation du résultat d'investissement (excédent) en ligne 001 de recette d'investissement (obligation) pour 98225,12 € Affectation du résultat de fonctionnement (excédent) en ligne 002 de recettes de fonctionnement pour 1777,85 €									
BUDGET MULTISERVICES	INVEST	-10 888,10 €		2 770,73 €	0,00 €	-8 117,37 €	1068	1093.52 €	
	FONCT	19 079,87 €	10888,10 €	-7 098,25 €		1093.52 €	LIGNE 002RF	0.00 €	
Affectation du résultat de fonctionnement : - Obligation de couvrir le déficit d'investissement d'un montant de 1093.52 € au compte 1068 "dotations réserves". De ce fait résultat de fonctionnement 0 Pour mémoire : affectation en D001 = 8117,37 €									

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide l'affectation des résultats 2016 comme présentés ci-dessus.

5/ DON DE TERRAINS

Le Maire informe le Conseil que Madame OURVOIS a adressé un courrier à la Commune pour faire un don des terrains dont sa mère Madame Monique OURVOIS était propriétaire sur Laissey.

- les parcelles A215, 464, 467, 645 sont constituées de bois taillis, enclavés sans aucun chemin d'accès matérialisé et en forte pente, qui les rend inexploitable,
- parcelles 315, 334 Le Protenier situées sur la commune de Deluz,
- les terrains C65, 128, 132 constitués de prairie et taillis, actuellement exploités par un agriculteur (ils sont inondables et donc ne peuvent pas avoir une autre utilisation).

Pour toutes ces parcelles la valeur d'estimation est située à 0,30 euros le m2 par références à la valeur de dédommagement pratiquée par le Conseil Départemental du Doubs lors de l'acquisition de terrains du même type (inexploitable, non constructible et inondables...) pour le passage de la véloroute.

- seule la parcelle AA12 Vignes Frémy, située à l'extérieur de la zone urbanisée mais juste en limite, enclavée non constructible peut avoir une certaine valeur ==> les dernières estimations faites par France Domaine (service des impôt) pour ce type de terrains donne une valeur de 3 euros / m2.

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **Demande à connaître le montant exact des frais notariés liés à ce don de terrains,**
- **Valide le principe de proposition de don de Madame OURVOIS et autorise le Maire à effectuer les démarches sous réserves d'avoir connaissance des frais financiers et remet à plus tard l'autorisation de signature de tout acte lié à cette transaction.**

6/ BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Maire présente la nouvelle convention proposée par le Département pour la collaboration entre la Médiathèque Départementale et la Bibliothèque Municipale.

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide cette nouvelle convention et à autorise le Maire à la signer.

7/ ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE

Le Maire invite les Conseillers à s'inscrire pour tenir les bureaux de vote pour les élections présidentielles des dimanches 23 avril et 7 mai prochains.

C'est Claude ARMAND qui s'occupera de compléter les présences pour le bureau de vote.

8/ SALLE COMMUNALE

Le Maire fait part au Conseil d'une demande de musiciens Johann BERCOT, Béatrice et François CARUSO d'avoir une salle de répétition pour leur groupe. Salle où ils pourraient laisser leurs instruments.

Plusieurs solutions :

- La salle de classe sous la mairie mais il faudra l'accord de la CCDB
- La pièce au-dessus du musée qui sert de stockage à l'association LES PTITS BOUTS si cette association est dissolue

L'EXPOSE DU MAIRE ENTENDU ET APRES DELIBERATION,

Le Conseil Municipal propose d'étudier la demande et propose l'utilisation de la sacristie. A cet effet le Conseil se prononcera une fois l'ensemble des informations reçues.

9/ QUESTIONS DIVERSES

Le Maire informe le Conseil que l'Association Le Chat des Laissey a proposé la date du 13 Mai pour faire l'inauguration du Musée Bost et l'Outil.

Le Conseil Municipal ne trouve pas cette date très appropriée en période électorale, il propose le 24 juin 2017.

L'ordre du jour étant épuisé,
Les Conseillers n'ayant plus de question
La séance est levée à 19H55.

Affiché le : 30 Mars 2017
Retiré de l'affichage le :

Fait à Laissey le 30 Mars 2017
Le Maire,
Dominique MESNIER

